



# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 Avril 2026

Présents : Jacques Barthes - Yves Combes- Zafra Eloise - Laiguillon Jean-Pierre - Marfin Marie-Christine - Raymond Calvet - Riche Isabelle - Veronique Ruiz - Lemaigre-Claude - Maillot Chloe - Louis Martin  
Absents : 0  
Procurations : 0

## ORDRE DU JOUR

- Questions diverses
- Vote du budget 2026
- Vote des subventions aux associations
- Délibération pour les mariages à la salle polyvalente l'Auzina
- Fixation cotisation mensuelle activité salle des écoles + contrat type
- Délibération affectation résultat

Monsieur le maire propose aux élus du conseil municipal le vote du budget 2026 et l'affectation du résultat, à l'unanimité le budget est validé par l'ensemble du conseil municipal

Les deux investissements prévus au budget cette année sont :

- La rénovation d'un appartement appartenant déjà à la commune 11 rue de l'église
- La mise en sécurité de certaines clôtures

Les subventions aux associations ont également été présentées au conseil municipal et validées à l'unanimité.

Les indemnités votées sont :

- Gym de saint paul de fenouillet 1000€
- ACCA des chasseurs de Lesquerde 700€
- SPAC XIII 50€
- Fenolhèdes Orchestra 200€
- Campgn'art 50€
- Comité des fêtes de Lesquerde 1000€
- Resto du cœur de Maury 300€
- AAPPMA Saint Paul de Fenouillet (Pêche) 100€
- Amicale des Pompiers de Saint Paul-de-Fenouillet 300€
- Ecole de musique 100€
- 30 Millions d'amis 500€

Le Maire présente le taux d'imposition des taxes directes locales de la commune pour 2026 et propose que le taux reste inchangé, à l'unanimité la décision est validée.

Une délibération pour faire les mariages à la nouvelle salle polyvalente l'Auzina est proposée et adoptée à l'unanimité par le conseil.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

Concernant les cotisations et contrats pour la salle des fêtes et de l'école monsieur le maire a expliqué ce qu'il en était et quel sont ces attentes, il propose à l'ensemble du conseil de réfléchir sur ces propositions afin d'en discuter plus tard.

Fin de la séance du Conseil Municipal à 19h10.

A Lesquerde,  
Le 21 avril 2026

Monsieur Le Maire  
Jacques BARTHES

